



curafutura

Die innovativen Krankenversicherer
Les assureurs-maladie innovants
Gli assicuratori-malattia innovativi

Communiqué de presse

Berne, le 26 septembre 2024

Hausse des primes de 6% : le financement uniforme est la clé pour alléger de plusieurs milliards de francs la charge financière qui pèse sur les assurés

La Confédération a annoncé une hausse des primes de 6% pour 2025. Il s'agit de la troisième forte hausse consécutive. Il faut agir, et de toute urgence! La bonne nouvelle est que le peuple a les clés en mains pour le faire. Il peut en effet donner son feu vert à la réforme du financement uniforme, qui sera soumise en votation le 24 novembre 2024. Le financement uniforme permet de réduire les coûts et d'alléger durablement la charge financière qui pèse sur les assurés grâce à des économies de 1 à 3 milliards de francs. De plus, avec le financement uniforme, les cantons seront davantage impliqués dans le financement de l'assurance de base et la part du financement par les primes sera réduite. La réforme améliore également les soins de santé en favorisant le transfert vers l'ambulatoire, en renforçant la coordination entre les professionnels de la santé et en évitant des doublons inutiles et coûteux.

La nouvelle hausse des primes reflète la hausse des coûts pour les prestations de soins. Il est donc indispensable d'agir à ce niveau pour contenir la hausse des primes.

Le financement uniforme permet de réaliser des économies à hauteur de 1 à 3 milliards de francs. Il favorise le transfert vers l'ambulatoire, où les opérations et traitements sont moins coûteux que dans le domaine stationnaire, et permet ainsi de réaliser des économies considérables pour une qualité équivalente et un plus grand confort pour les patients. La Suisse affiche un important retard dans ce domaine: seuls 20% des interventions électives y sont réalisées en ambulatoire, alors que dans des pays comparables, comme le Canada, ce taux est de 80%. Le potentiel d'économies est donc immense.

Le financement uniforme améliore également la coordination entre les professionnels de la santé et permet d'éviter les doublons et d'éliminer les examens et les traitements superflus. Cela permet également de réaliser des économies substantielles et d'améliorer la sécurité des patients, pour lesquels la surmédicalisation représente un risque.

En approuvant le financement uniforme, le peuple a la possibilité de réduire les coûts, d'alléger durablement la charge financière qui pèse sur les assurés et de renforcer les soins de santé.

Enfin une planification hospitalière intercantonale

curafutura demande également une amélioration de la planification hospitalière. Avec 278 hôpitaux, la Suisse compte nettement trop d'établissements hospitaliers. Les assurés paient chaque année un prix élevé pour cette offre excédentaire. En effet, les surcapacités dans les hôpitaux doivent être financées par des traitements superflus qui vont au-delà de ce qui est médicalement nécessaire.

Pour que la planification hospitalière soit enfin intercantonale, les cantons doivent être tenus de manière plus contraignante de planifier les soins de santé au niveau suprarégional. Ils doivent harmoniser et



curafutura

Die innovativen Krankenversicherer
Les assureurs-maladie innovants
Gli assicuratori-malattia innovativi

attribuer en commun les mandats de prestations aux hôpitaux au sein des régions de soins, au-delà des frontières cantonales.

Baisses de prix automatiques pour les médicaments à fort chiffre d'affaires

Enfin, le domaine des médicaments recèle lui aussi un fort potentiel d'économies. Les médicaments représentent environ un quart des coûts à charge de l'assurance de base. curafutura demande des baisses de prix automatiques pour les médicaments générant un chiffre d'affaires élevé (plus de 20 millions de francs par année). Cette mesure permettrait des économies de 400 millions de francs par année. Le Parlement a la possibilité de confirmer cette mesure avant la fin de l'année dans le deuxième paquet de mesures de maîtrise des coûts.

Contact pour les médias:

Adrien Kay, responsable Communication curafutura, 079 154 63 00, adrien.kay@curafutura.ch